



RÉUNION DU BUREAU RÉGIONAL DU 17 MARS 2025

PROCÈS-VERBAL N° 9

Le bureau est réuni le 17 mars 2025 à 18h00 au siège de la ligue Ile-de-France de basket-ball.

MEMBRES DU BUREAU		Présent	Absent
ASSET Astrid	Secrétaire générale	X	
ASSET Laurent	Pôle sportif	X	
DEVILLARD Chantal	Trésorière	X	
DUDIT Thierry	Président de la ligue IDF	X	
SOUDANI Djamel	Pôle citoyenneté et développement	X	
TOURNAY Pascale	Institut régional de formation du basket-ball	X	

INVITES		Présent	Absent
BALESTRIERE Laure	Trésorière adjointe	X	
BALLARINI Ivano	Directeur technique régional	X	
ROLLEE Stéphane	Directeur territorial	X	

Informations fédérales par Christian AUGER

▪ FFBB

- Licenciés : la ligue Ile-de-France enregistre une hausse de 2 % de ses licenciés, atteignant près de 80 000, soit 1 600 de plus que la saison passée. Elle est à seulement 5 000 licences compétitives de la ligue ARA.
- Pôle féminin : félicitations à la ligue et à l'équipe technique du pôle féminin, avec 3 filles admises sur les 9 entrants au pôle Yvan Mainini, rejoignant ainsi les 6 garçons déjà présents.
- Résultats sportifs et communication : bravo pour les résultats obtenus lors du TIS U14 ainsi que pour la qualité de la communication autour de l'événement.
- Le format du bureau fédéral est désormais condensé sur une journée.
- Des rendez-vous FFBB sont organisés les lundis soirs avec les comités, directeurs, ligues régionales, puis avec les clubs (replay disponibles).
- Une réunion sur les opérations Jobs Dating s'est tenue la semaine dernière avec les ligues. Olivier GOMBERT y a représenté la ligue. Une réduction des subventions est attendue.
- Le 24 mars 2025 aura lieu une réunion sur la campagne de lancement des services civiques. L'augmentation du nombre de missions est confirmée, il passe à 440.
- Une réunion CTO/CTA se tient à Bordeaux du jeudi au dimanche, avec 7 participants.
- La réunion des présidents de CRO aura lieu le 5 avril à la FFBB.
- La réunion de zone est programmée les 28 et 29 mars à la FFBB.

- La FFBB a reçu la note de cadrage de l'ANS concernant le PSF : des changements significatifs sont à noter, notamment une limitation du nombre d'actions par club. La date de dépôt du 14 avril semble difficilement tenable dans ce contexte.
- **CROS Ile-de-France**
 - L'assemblée générale élective pour la mandature 2025-2029 se tiendra le 10 avril au CNOSF.
 - Christian AUGER a annoncé sa candidature à un nouveau mandat, avec des missions différentes de celles actuellement exercées.
- **Association des pôles / Athletica**
 - Madame Valérie PÉCRESSE se rendra à l'Athlética afin d'échanger sur le projet d'association des pôles.
 - Une nouvelle direction prendra ses fonctions le 1^{er} avril : Anne-Sophie LE PARANTHOËL, précédemment directrice des sports à la mairie d'Aubervilliers.

Le bureau est ouvert par Thierry DUDIT. Les membres du bureau adressent leurs sincères condoléances à Michel RAT à la suite du décès de sa fille Isabelle.

I. Pôle administratif et financier

Des éléments sont en attente en vue de clôturer les charges de l'exercice 2024. Une présentation financière détaillée sera communiquée prochainement.

Une réflexion sur une augmentation du tarif des licences est envisagée afin de compenser la hausse des charges de fonctionnement.

II. Pôle sportif

Une réunion en visioconférence sera organisée, en amont du prochain comité directeur, avec les commissions sportives, les CT des comités et les présidents.

1. Evolutions des règlements jeunes – fin de saison et saisons à venir

Avec le changement des catégories prévu pour la saison 2025/2026 (U17M → U18M, U20M → U21M), des interrogations ont été soulevées concernant les Trophées CATOR et RAT 2024/2025 et les montées en championnat régional.

- **Fin de saison 2024/2025**

Comme les compétitions pour les Trophées CATOR et RAT n'a pas encore commencé, il est proposé de s'organiser ainsi pour la fin de saison 2024/2025 :

- Finalistes U13F/M (CATOR et RAT) → montées en U15F/M R3 (inchangé)
- Finalistes U15F (CATOR) → montées en U18F R3 (inchangé)
- Vainqueur U15M (Trophée régional) → montée en U18M R3
- Vainqueur U17M (Trophée régional renforcé) → montée en U18M R3

Passage de U20M à U21M : il est proposé de maintenir en U21M R3 les deuxièmes de poules de la saison 2024/2025, normalement reversés au niveau départemental, comme cela se pratique déjà en U13.

Décision du bureau : cette proposition sera à présenter et à valider au prochain comité directeur du 7 avril 2025.

- **Saison 2025/2026**

Le championnat régional jeunes pourrait évoluer selon les modalités suivantes :

Phase 1 – de septembre à décembre

- Toutes les équipes premières (hors Championnat de France) inscrites en division 2 et 3 doivent fournir, au moment de leur engagement, une liste de personnalisation des joueurs à la commission sportive régionale (CSR).
L'objectif est de limiter les descentes de joueurs des équipes 1 vers les équipes 2 ou 3 engagées en TQR.
- En décembre, chaque comité départemental transmet à la CSR une équipe candidate pour intégrer le championnat régional à partir de janvier.
- Un tournoi d'accès est organisé par la CSR lors du premier week-end des vacances de Noël, opposant huit équipes départementales (quatre matchs par catégorie).

Les vainqueurs accèdent à la division 3 régionale – phase 2, tandis que les perdants sont reversés en division 4 régionale. Les quatre dernières équipes de la division 3 régionale – phase 1 sont reléguées en division 4 à partir de janvier.

Phase 2 – de janvier à fin de saison

- Divisions 1 et 2 : aucun changement, avec un Final Four en fin de saison.
- Division 3 : le format reste identique.
En fin de saison, un barrage opposera les deux derniers de la division 2 aux deux premiers de la division 3. Les équipes classées de la 3e à la 10e place de la division 3 participeront au Trophée CATOR et RAT (soit 8 équipes).

Pour la division 4 des championnats régionaux : composée de 2 poules de 4 équipes disputant 6 matchs aller-retour de janvier à février. Une répartition géographique est envisagée pour limiter les déplacements. Fin de saison en deux étapes :

- Play-offs (mars-avril) : quarts de finale aller/retour, suivis de demi-finales et d'une finale pour désigner le champion régional de la division 4.
- Trophées CATOR et RAT (avril à début juin) :
 - Les 8 équipes de la division 4 rejoignent les 8 équipes de la division 3 (places 3 à 10) à partir des huitièmes de finale.
 - Les finalistes du trophée accèdent à la division 3 régionale dans la catégorie supérieure la saison suivante. Une exception est à prévoir lorsqu'une équipe CF redescend en régional 3, seul le vainqueur du Trophée obtiendra la montée.

Les objectifs de ces évolutions sont :

- Éviter les descentes automatiques à Noël et limiter les perturbations dues à la redescension de joueurs d'équipes premières en TQR.
- Offrir un véritable enjeu sportif à la division 4 régionale, avec des perspectives de qualification et d'accès.
- Limiter les déplacements pour les équipes de la division 4.
- Renforcer la qualité du Trophée CATOR et RAT en excluant les champions départementaux (souvent équipes 3 ou 4).
- Rééquilibrer le niveau de la division 3 à l'issue de la phase 1.

Décision du bureau : cette proposition sera à présenter et à valider au prochain comité directeur du 7 avril 2025.

Pour la coupe de France : organisation des tours préliminaires régionaux pour la saison 2025/2026 (cf. présentation jointe).

Lors de la saison 2022/2023, les phases qualificatives ont été réduites dans la catégorie seniors masculins afin d'assurer un meilleur déroulement du tournoi. Il est proposé d'étendre ce mode d'organisation aux autres catégories, notamment les seniors féminines et les jeunes.

Décision du bureau : cette proposition sera à présenter et à faire valider au prochain comité directeur du 7 avril 2025.

2. Mise à jour – statut du technicien (senior/jeune)

La version finale de la mise à jour du statut des techniciens, applicable aux catégories seniors et jeunes, a été présentée à l'ensemble des membres du bureau. (cf. document joint).

Décision du bureau : la mise à jour du statut du technicien sera à présenter et à faire valider au prochain comité directeur du 7 avril 2025.

3. Soirée des officiels

Un prestataire a été contacté pour organiser la soirée des officiels prévue le 6 juin 2025. 100 participants sont attendus pour un budget prévisionnel de 5 000 euros.

III. Pôle citoyenneté et développement (Djamel SOUDANI et Olivier GOMBERT)

1. Summer Camp – Objectifs et état des lieux

Le dispositif « Summer Camp Arbitres » a été lancé sans validation préalable du président ni du bureau. Il prévoit 12 places par semaine, intégrées dans la capacité globale du Summer Camp.

À ce jour, 114 dossiers complets ont été reçus, dont 102 avec un règlement partiel ou total.

Une convention avec la CAF est en cours pour référencer le Summer Camp dans le catalogue des séjours pris en charge.

2. Spring Camp

Réception de 30 dossiers complets pour 48 places disponibles. 25 sont déjà réglés.

3. Génération Basket – Réflexion sur la suite à donner

Après 22 ans, une réflexion est engagée sur la pertinence de ce dispositif. Actuellement, un soutien est apporté à 4 camps par département, avec dotation incluse.

Trois options envisagées :

- Maintenir le dispositif sous son format actuel
- Réorienter l'action vers de nouveaux objectifs
- Réallouer le budget de 28 000 euros à d'autres projets

La FFBB apporte un soutien direct aux clubs, ce qui peut entraîner des doublons.

Un bilan des camps organisés par les comités sera demandé afin d'adresser une note aux comités.

Décision du bureau : maintien de l'aide aux comités cette saison et suppression du dispositif pour la prochaine saison

4. 3x3 – Politique de la ligue

La ligue récupérera son terrain de 3x3 actuellement entreposé à l'INSEP. Il sera stocké à l'Athlética, sous réserve de son bon état général.

Elle a également récupéré un parquet utilisé lors des Jeux Olympiques endommagé lors du démontage mais désormais réparé et reverti. Ce parquet sera également installé à l'Athlética.

5. Organisation des Open Plus Junior League et Senior League

La ligue attend la confirmation de Léo Lagrange à Paris pour l'accueil. Ces Open Plus se dérouleront du 11 au 13 juillet 2025.

Les équipes qualifiées lors des Open Plus Accès, organisés par les départements, participeront à la Junior League.

6. Constat et perspectives

Le championnat 3x3 peine à se développer au niveau de la ligue Ile-de-France. Des pistes de développement sont à l'étude :

- ouvrir la pratique 3x3 aux entreprises, notamment pour les seniors.
- lancer des tournois spécifiques U18 afin de dynamiser cette catégorie.

IV. Pôle Performance (Pascale TOURNAY, Laure BALESTRIERE, Loïc CALVEZ et Yves TEKPLI)

1. Tournoi International U13 – Objectifs et perspectives

Ce tournoi constitue un moment clé de détection, avec une intensité compétitive accrue grâce à la présence d'équipes étrangères. Il apporte une richesse technique précieuse en permettant aux jeunes de se confronter à des profils de jeux différents.

L'objectif est de présenter ce tournoi aux comités sous un angle sportif, plus que financier.

Une recherche de partenariats privés est envisagée pour financer une partie des frais, et ainsi réduire la contribution des comités, notamment celle pour l'accueil des équipes étrangères.

Décision du bureau : une présentation sera faite lors du bureau du 26 mai 2025.

2. Ligue de développement

Il y fait mention dans le Plan de Performance Fédéral (PPF). Cependant, la pertinence du dispositif interroge compte tenu du temps de transport conséquent pour seulement deux matchs. Le bilan coût/efficacité est peu favorable, excepté pour les U14 qui ne participent pas encore aux compétitions nationales.

Une subvention de l'ANS de 220 000 euros est annoncée par la FFBB. Il conviendra de vérifier les modalités de répartition et d'utilisation de cette enveloppe.

3. Tournée des Pôles

À l'origine, cette tournée a été mise en place en lien avec les ressources générées par les entrées au pôle France. C'est une vitrine pour nos pôles et un moment fort pour valoriser le travail des structures et attirer de futurs potentiels.

En cas de non-tenue de la tournée, un stage ou autre serait organisé avec un coût équivalent, notamment en raison des frais liés à l'Athlética.

Malgré le doublement du nombre de polistes, les subventions ANS et autres soutiens n'ont pas été revalorisés.

V. IRFBB (Pascale TOURNAY et Stéphane ROLLEE)

Mise en place des formations (techniciens, formateurs, dirigeants)

1. Formation des techniciens

10 personnes inscrites à l'école des cadres (formation continue dédiée à des entraîneurs en devenir) pour la formation qui débutera en juillet. Vincent COLLET et Pascal DONNADIEU y interviendront.

Un tableau récapitulatif des diplômes délivrés est créé.

Ajout au budget de plateformes pédagogiques (type Teach Up, abonnements, etc.).

2. Formation OTM

Gratuite pour les participants, aucun revenu généré actuellement.

3. Formation des présidents et dirigeants

Volonté de renforcer le suivi des promotions. Projet de lancement d'une nouvelle promotion.

4. Validation des procès-verbaux

Présentation du procès-verbal CT et de celui de l'ETR (cf. documents joints)

Décision du bureau : validation des procès-verbaux.

VI. Manifestations de fin de saison

- 29 mars : challenge benjamin(e)s à Géo André
- 6 avril : finales du championnat entreprises à Antony
- 24 et 25 mai : finales régionales jeunes à Cergy
- du 28 au 31 mai : finales du tournoi International des pôles (TIP) U15 à l'Athletica
- du 7 au 9 juin : finales à 6
- 21 et 22 juin : finales du Trophée CATOR et RAT à Montgeron
- 28 juin : assemblée générale de la ligue Ile-de-France au cinéma Pathé d'Ivry

À vérifier : l'avoir encore disponible auprès du Golf de Ligny.

VII. Pôle administratif (Astrid ASSET)

Ordre du jour du prochain comité directeur :

- Point sportif
- Suivi du Plan de Soutien Fédéral (PSF)
- Calendrier des événements à venir

État des lieux IRFBB : nouveaux diplômes et lancement de l'École des Cadres

A voir au prochain bureau

VIII. Questions et informations diverses

Ivano BALLARINI : évaluation des candidats au module 2 du DETB. Prochaine réunion de l'ETR prévue le 24 mars dans l'Essonne.

Stéphane ROLLEE : le groupement d'employeurs a été officiellement reconnu et créé. Il vise à mobiliser des formateurs pour intervenir sur différents dispositifs (diplômes, Summer Camp, etc.), ainsi qu'à mettre à disposition des clubs ou comités des apprentis BPJEPS. Les comités se verront présenter la politique de formation de la ligue.

Djamel SOUDANI interroge sur la conduite d'une étude liée à l'arbitrage à la suite de 3 fautes techniques.

La prochaine réunion du bureau est programmée le 5 mai 2025.

Le président clôture la réunion du comité directeur à 22h03.

Président LIFBB
Thierry DUDIT

Secrétaire générale
Astrid ASSET

